

## Séance du 3 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades et Pernet

Absent : Mr Desfarges

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 10

Présents : 7

**Date de convocation :** 26/01/2023

**Date d'affichage :** 27/01/2023

Délibération n°20230203\_002

**Objet :** Liquidation de l'épicerie « Saveurs Locales » : achat de l'actif

Vu le jugement du Tribunal de Commerce de Cusset en date du 25 octobre 2022 plaçant en situation de liquidation judiciaire la SARLU Epicerie de Lalizolle Saveurs Locales,

Vu l'inventaire de l'actif dressé par Me Chenivresse, Commissaire de justice, et communiqué par les mandataires judiciaires le 9 janvier 2023,

Compte-tenu de l'estimation faite par le Commissaire Priseur pour l'ensemble à 510 €,

Considérant la nécessité de certains articles pour le bon fonctionnement du commerce,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de donner pouvoir au Maire pour faire une offre au prix de 510 € pour l'ensemble de l'actif.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice Deschamps

